

Économie de proximité : l'hiver de tous les dangers

Si elle est traditionnellement réservée aux célébrations familiales et synonyme d'activité soutenue pour de nombreux artisans, commerçants et professionnels libéraux, la période des fêtes pourrait ne pas être de tout repos cette année : le mouvement social annoncé et la réforme des retraites nécessitent toute notre vigilance.

Rebelote en 2019 ? Alors que l'hiver 2018 a été marqué par une contestation d'ampleur qui a durablement fragilisé des milliers d'entreprises de proximité, contraintes de recourir à des aides pour faire face aux pertes d'activité et de trésorerie, le bilan de l'hiver 2019 pourrait être très lourd encore en cas de blocage généralisé de l'économie.

Des milliers d'entreprises et d'emplois menacés

J'alerte à nouveau sur les risques encourus. Ce sont littéralement des milliers d'entreprises et d'emplois qui seront menacés si les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux se voient à nouveau privés d'une saison essentielle qui peut représenter jusqu'à 30 % de leur chiffre d'affaires. Les seuls bénéficiaires d'une telle situation seraient les grands groupes, à commencer par les GAFAs dont l'ancien secrétaire d'État au numérique Mounir Mahjoubi a récemment dénoncé l'impact destructeur en France. Une conséquence en flagrante contradiction avec les aspirations largement exprimées par



François Lafitte / Cocktail Santé

Le Président de l'U2P Alain Griset (d.) et le Vice-Président Michel Picon (g.) ont été reçus par le Premier ministre le 26 novembre dernier afin d'évoquer la réforme des retraites.

les Français ces derniers mois pour une plus grande équité sociale et fiscale, une plus grande proximité et une économie à la fois locale et durable.

En parallèle, mais cette fois-ci à long terme, c'est bien la question des retraites qui appelle toute notre vigilance.

L'U2P n'est pas opposée par principe à une réforme – qui pourrait aujourd'hui se satisfaire du sort d'une partie des artisans,

commerçants et professionnels libéraux retraités qui perçoivent autant que le minimum vieillesse après une vie de travail ? – mais je refuse tout net toute mesure qui alourdirait les cotisations des chefs d'entreprise de proximité ou réduirait leurs pensions.

Il est en revanche indispensable de maintenir un dispositif propre aux carrières longues pour ceux qui ont démarré tôt

leur activité et de prendre en compte ceux qui ont poursuivi de longues études.

Il serait par ailleurs inconcevable que les discussions spécifiques qui ont eu lieu à la demande de l'U2P avec les différentes catégories de professions libérales ne permettent pas de répondre totalement à leurs attentes.

Sur un sujet d'une telle ampleur la concertation est essentielle

Un sujet d'une telle ampleur, dont les répercussions seront profondes et durables sur l'ensemble des Français et sur notre système social, relève de notre responsabilité collective. La concertation est plus que jamais essentielle : il faut que les discussions se poursuivent pour aboutir rapidement à une réforme juste et pérenne. Bloquer le pays – sans donner sa chance à la concertation et avant même que le contenu de la réforme soit décidé ! – serait un désastre orchestré par quelques uns au détriment de tous. ■

Alain Griset

🐦 @alaingriset

Abonnez-vous à la newsletter de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »
🐦 @U2P_France

Événement

Salon des Maires et des collectivités locales : l'U2P force de proposition au service des élus locaux **p. 2**

Économie

Les GAFAs doivent subir les mêmes charges **p. 2**

Dialogue social Pérénniser et amplifier le dialogue social **p. 3**

Fêtes de fin d'année Célébrez les fêtes de fin d'année avec vos entreprises de proximité **p. 3**

Salon des Maires et des collectivités locales : l'U2P force de proposition au service des élus locaux

Pour la deuxième année consécutive, l'U2P a investi le Salon des Maires afin de marquer le poids de l'économie de proximité dans la création de richesses et d'emplois.

Pour la deuxième année consécutive, l'U2P a investi le Salon des Maires afin de marquer le poids de l'économie de proximité dans la création de richesses et d'emplois, et de bâtir avec les pouvoirs publics locaux les solutions attendues par les Français en faveur du développement durable, de la qualité de vie et du dynamisme des territoires.

« Les entreprises de proximité créent trois fois plus d'emplois que la grande distribution »

Alain Griset, le Président de l'U2P, affirme ainsi : « Les communes et les entreprises de proximité seront en mesure de revitaliser les centres des villes moyennes et les villages si elles travaillent de concert. Je rappelle que les entreprises de proximité créent trois fois plus d'emplois que la grande distribution à chiffre d'affaires égal et recrutent cinq fois plus en CDI que l'ensemble des entreprises ». ■



Philippe Chagnon, Cocktail Santé / U2P

De nombreuses démonstrations organisées par la CGAD se sont succédées tout au long du salon.



Véritable studio, le stand de l'U2P accueillait pour la première fois l'U2P TV, retransmise sur les réseaux sociaux.



Partage d'expériences, attractivité des territoires, lien social... Des invités, élus, experts, représentants de l'économie de proximité sont intervenus en continu.

Le député de l'Hérault Patrick Vignal (LREM) a notamment pris la parole dans le cadre de l'U2P TV pour évoquer la revitalisation des centres-villes.



Les GAFAs doivent subir les mêmes charges que les entreprises de proximité

Petit à petit la vérité portée par l'U2P s'impose.

Comme les grandes surfaces (qui créent trois fois moins d'emplois que le commerce de proximité à chiffre d'affaires égal) les géants américains (Google, Amazon, Facebook, Apple...) détruisent plus d'emplois qu'ils n'en créent en France et échappent largement

aux charges qui pèsent sur les autres acteurs économiques. Cette fois c'est l'ancien secrétaire d'État au numérique Mounir Mahjoubi qui le dit. Le député de Paris a d'abord expliqué que ces multinationales « exploitent les failles de nos règles fiscales pour minorer leurs impôts » et constate aujourd'hui que « Amazon détruit plus d'emplois en France qu'il n'en crée ». L'U2P se félicite de



J. Paquier / Flickr

cette prise de conscience publique et rappelle que les entreprises de proximité restent celles qui créent le plus d'emploi sur l'ensemble du territoire et qui limitent d'autant la fracture territoriale.

« Amazon détruit plus d'emplois en France qu'il n'en crée »

Le président de l'U2P Alain Griset a ainsi ajouté : « J'invite le ministre de l'Économie et des Finances à poursuivre l'action de la France visant à soumettre les GAFAs aux mêmes règles et aux mêmes prélèvements que ceux qui s'imposent aux entreprises de l'hexagone. » ■

Célébrez les fêtes de fin d'année avec vos entreprises de proximité

Les représentants des artisans et des commerçants, ainsi que le gouvernement par la voix d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont lancé un appel commun : pour les fêtes, privilégiez les entreprises de proximité.

À l'approche des fêtes, une période essentielle pour un grand nombre d'entreprises de proximité car elle peut concentrer jusqu'à 30 % de leur chiffre d'affaires annuel, il est essentiel de privilégier une consommation locale. En mettant à l'honneur les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux dans leurs achats, les Français investissent dans une économie

à taille humaine, innovante et durable, créatrice d'emplois et contributrice nette du système social et fiscal français. Présentes partout sur le territoire, les entreprises de proximité sont indispensables au maintien d'un lien social en ville comme dans les zones rurales. Cet appel est d'autant plus pressant que la situation est particulière cette année : un



Office de Tourisme de Colmar / Flickr

grand nombre d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux ont été fragilisés par les mouvements sociaux de l'hiver dernier.

L'opportunité d'encourager un développement économique local

En choisissant ces entreprises

plutôt que de grands groupes internationaux pour réaliser leurs achats, les Français ont l'opportunité d'encourager un développement économique local et d'affirmer leur préférence pour une consommation durable et responsable. À l'occasion des fêtes, votez avec votre porte-monnaie en choisissant les entreprises de proximité ! ■

Pérenniser et amplifier le dialogue social dans l'artisanat

Mises en place en 2010, les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA) sont des instances de dialogue qui réunissent au niveau territorial les représentants des employeurs et des salariés de l'artisanat.

Leurs membres se sont retrouvés au niveau national le 28 novembre pour leur journée annuelle en présence des représentants nationaux des partenaires sociaux de l'artisanat : l'U2P côté employeurs, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, et la CGT-FO côté salariés.



Philippe Chagnon, Cocktail Santé / U2P

PROXIMEO au service des salariés et chefs d'entreprise de l'artisanat

Cette journée a notamment été l'occasion de vérifier la pertinence du dispositif PROXIMEO, lancé en avril 2019, qui vise à renforcer l'attractivité des entreprises artisanales et à fidéliser les salariés de ce secteur. En effet, cette plateforme permet aux salariés et aux chefs d'entreprise de bénéficier gratuitement de plus de 20.000 offres avantageuses (loisirs, voyages, sports, culture, équipement de la maison...). L'objectif a donc

été fixé de mieux faire connaître le dispositif afin de multiplier le nombre de bénéficiaires.

Une collaboration entre les CPRIA et les OPCO

Un autre atelier était consacré aux liens qui pourraient se développer à l'avenir entre les CPRIA et les OPCO qui couvrent les branches professionnelles de l'artisanat, en particulier les représentations régionales de

l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité), cet opérateur ayant vocation à faciliter le recours à la formation des publics susceptibles de travailler dans l'artisanat et donc de contribuer à réduire les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises du secteur. Les participants ont par ailleurs échangé sur leurs expériences respectives en matière de prévention des conflits entre employeurs et salariés des entre-

prises artisanales. Prenant appui sur plusieurs expériences développées dans les territoires, ils ont souligné la nécessité de généraliser cette mission de prévention, tout en rappelant que l'objectif n'est pas de gérer les conflits déjà déclarés mais bien de les prévenir.

Le dialogue social dans l'artisanat remis en cause

En outre, le Président de l'U2P Alain Griset a rappelé les menaces qui pèsent sur l'avenir du dialogue social dans l'artisanat dont le financement est gravement remis en cause par un blocage initié par les représentants des grandes entreprises du bâtiment. En réponse les partenaires sociaux de l'artisanat ont réaffirmé leur volonté de rétablir et de pérenniser les moyens consacrés au dialogue social dans l'artisanat. ■

Brèves

Le lourd bilan des inondations dans les Alpes-Maritimes. Les inondations des 23 et 24 novembre ont eu des conséquences désastreuses pour de nombreux chefs d'entreprise qui ont perdu leur outil de travail. C'est le cas d'un traiteur de Pégomas, qui a vu son entrepôt englouti par les eaux en quelques minutes. Les stocks, marchandises et matériels se retrouvent rapidement noyés sans espoir de les sauver. La perte totale s'élève à près de 300 000 euros et l'entreprise va fermer pendant au moins 3 mois, tandis que 8 salariés seront au chômage technique. Une véritable catastrophe à l'approche des fêtes, la période la plus chargée de l'année, où se concentre une grande partie du chiffre d'affaires. L'U2P 06 accompagne le chef d'entreprise touché en lui apportant notamment une aide administrative. Des aides financières devraient également être débloquées sous peu.

Uber interdit d'exercer à Londres. L'autorité des transports londonienne (TfL) a annoncé avoir refusé de renouveler la licence d'exercer de la plateforme californienne. En cause : des craintes quant à la sécurité du service et des passagers. Des chauffeurs ont en effet exploité les failles de l'application pour exercer leur activité sans autorisation et en se soustrayant à toute forme de contrôle. La plateforme a interjeté appel de cette décision, ce qui lui permet de continuer à fonctionner. Ce n'est pas la première fois qu'une telle décision est prise, Uber s'étant retrouvée plusieurs fois privée de licence car elle tardait à répondre aux demandes des pouvoirs publics britanniques. L'U2P combat sans relâche le modèle de la plateforme, fondamentalement déficitaire et reposant exclusivement sur des pratiques fiscales agressives d'une part, et sur le recours à des micro-entrepreneurs en lieu et place de salariés d'autre part.

L'Eure rejoint le grand réseau de l'U2P. Une nouvelle représentation locale est venue étoffer le réseau de l'U2P, avec la naissance de l'U2P de l'Eure. Le

Président de l'U2P, Alain Griset, a participé à son inauguration le 27 novembre dernier. C'est Pascal Chedeville, photographe, qui va présider la structure. Celle-ci a désormais pour mission de représenter et défendre les 19 800 entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales que compte le département.

La médiation du crédit fête ses dix ans. Mise en place en 2008 pendant la crise financière, la médiation du crédit, un dispositif adossé à la Banque de France, permet d'accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés de financement. Le service permet par exemple de renégocier un crédit auprès des banques à l'aide d'un médiateur. Selon Frédéric Visnovsky, Médiateur national du crédit, « *le rôle du médiateur est de rétablir le dialogue et d'être capable, parfois à la place du chef d'entreprise, d'expliquer en quoi cette entreprise doit être accompagnée.* » Ainsi, en 2018, 2 000 dossiers ont été traités au niveau national, essentiellement dans de très petites entreprises. Depuis sa création, le dispositif a permis de débloquer 6,8 milliards d'euros de crédit et de venir en aide à 23 000 entreprises qui ont pu poursuivre leur activité. La Banque de France chiffre à 65 % le taux de réussite des médiations réalisées dans le cadre de ce service. ■

L'U2P de l'Eure sur les fonts baptismaux ce matin. @alaingriset est venu saluer cette nouvelle représentation locale des #artisans #commerçants #libéraux et encourager toutes les organisations membres et affiliées à bâtir une union forte au service des #entreprises de #proximité

Twitter — @U2P_france
27 novembre 2019

Agenda

28 novembre

Journée nationale des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat (CPRIA), en présence du Président de l'U2P, du Vice-Président Patrick Liébus et des représentants des organisations syndicales de salariés.

3 décembre

Rencontre bilatérale entre Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire aux Retraites, le Président de l'U2P, le Vice-Président Michel Picon et le Secrétaire Général.

4 décembre

Rencontre entre le Président de l'U2P et le Président de la CNBPF, Dominique Anract.

Rencontre entre le Président et le Secrétaire Général de l'U2P et Gilles de Margerie, Commissaire Général de France Stratégie.

Réunion du Bureau de l'U2P.

10 décembre

Réunion des Présidents U2P de Chambre de Métiers et de l'Artisanat en présence du Président de l'U2P et des Vice-Présidents Patrick Liébus, Joël Mauvigney et Bernard Stalter.

20 décembre

Rencontre entre le Président et le Secrétaire Général de l'U2P d'une part, et Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF et Michel Guilbaud, Directeur Général d'autre part.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1^{er} décembre 2019

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Alain Griset | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage